

GIMEAUX



JANVIER 2021 / n° 25

À LA



www.ville-gimeaux.com



Une année à Gimeaux

L'Atelier
Clé des Chants
 DES COURS TOUTE L'ANNÉE

EVEIL MUSICAL bébé 10 min / 6 € le cours
COURS individuels de piano 25 cours / an

Christine Chalufour
 06 64 91 71 93 – cchalufour@gmail.com
www.courspianoauvergne.com
 2, avenue de la Libération – 63200 GIMEAUX

COURS de DESSIN
 à Gimeaux

POUR ENFANTS & ADULTES

Infos et réservations :
 07 86 52 99 26
adelaide.camp@hotmail.fr | 1 rue Vercingétorix
 63200 Gimeaux

Julien Gatt
 paysagiste

Conception et création de vos extérieurs
Contrat d'entretien

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX
 06 16 67 13 53 - julien.gatt@wanadoo.fr

HABITAT SERVICES
 Rodolphe Marchand

**RÉNOVATION
 NEUF
 ENTRETIEN**

12, rue Gilbert-Romme – 63200 GIMEAUX
 Tél./Fax : **04 73 63 32 84**
Habitat.services63@gmail.com

Center Bois
 Lieu-Dit Les Sailloux
 63200 GIMEAUX
 M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70
 Fax : 04.73.63.37.64
administration@centerbois.fr

Gilbert Rouchon

CHAUFFAGE •
 SANITAIRE •
 ZINGUERIE •

2, chemin de la Palle – 63200 GIMEAUX

Tél. 04 73 63 54 40 • Port. 06 33 73 78 63
 E-mail : gilbert.rouchon@orange.fr

FRUITS ET LEGUMES

ROUSSEAU CATHERINE
 Maraîchère

1 avenue de la libération
 63200 GIMEAUX

04.73.63.56.49

Paulette DEBORD

Épicerie - Bar - Tabac

Place du 8 Mai • Tél. 04 73 66 49 26

MULTISERVICES du BATIMENT

> ALAIN PERREIN
 06 59 77 04 08

peinture | placo | revêtement sols et murs | petite maçonnerie
 10, rue Saint-Nicolas • 63200 GIMEAUX

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, professionnel libéral, vous habitez la commune !
 Nous vous proposons de faire paraître gratuitement vos coordonnées sur le prochain bulletin municipal.
 Pour cela, il faut contacter, dans l'année, le secrétariat de Mairie en lui communiquant votre texte (carte de visite ou autre).



« ...ET HEUREUSEMENT, À GIMEAUX, COMME AILLEURS, LA VIE S'EST POURSUIVIE. »

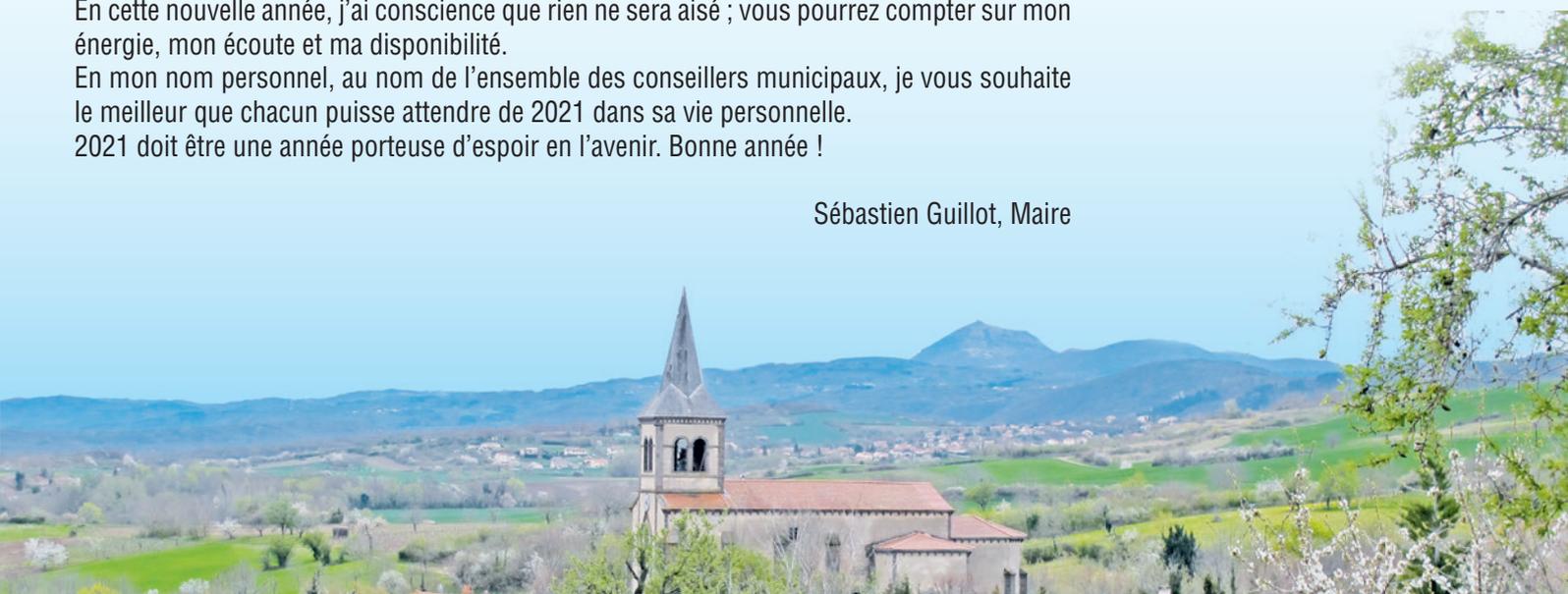
Ce n'est pas une surprise : nous n'aurons jamais été aussi contents de tourner la page du calendrier et d'en finir avec l'année écoulée. Pour tous, cette dernière aura été mouvementée et bouleversée par une pandémie mondiale. Certes, nous avons subi cette crise sanitaire mais je n'oublie pas que nous avons su être solidaires et responsables pour affronter ce virus et ses effets sur notre vie quotidienne. En juillet dernier, je vous écrivais avec l'espoir « de reprendre une vie presque normale ». Il n'en a rien été, depuis. Notre quotidien continue d'être marqué par la situation sanitaire. Dans les semaines qui viennent, nous allons devoir, tous, faire preuve de responsabilité, de citoyenneté et de raison pour vaincre définitivement cette maladie. Nous serons alors capables, ensemble, d'affronter les conséquences immédiates qui portent un nouveau coup dur à notre économie, à la vie de nos communes et plus généralement à la société. Néanmoins, et heureusement, à Gimeaux, comme ailleurs, la vie s'est poursuivie. Même si la nouvelle équipe municipale n'a débuté son action que fin mai, les 10 conseillers municipaux qui m'entourent sont bien « au travail ». Les premières actions de cette équipe, renouvelée, sont lancées : conception d'un nouveau site internet, étude sur la faisabilité technique et financière pour la réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes, aménagements d'espaces publics, mise en place de l'édition 2020/2021 de la commission « des jeunes », réflexion sur de nouveaux travaux de voirie. Même si nos équipes pédagogiques, nos enfants et nos agents ont dû faire preuve d'adaptation face aux contraintes des protocoles sanitaires successifs, l'école a continué de jouer pleinement son rôle éducatif fait d'enseignements, de découvertes, de sorties et d'activités toujours aussi variés. Même si l'heure n'était pas aux grands rassemblements festifs, je constate que les efforts de nos associations et la mobilisation de leurs bénévoles ont, notamment, permis aux Gimeaudaises, de se retrouver lors d'une soirée musicale pour la fête patronale et aux plus jeunes de venir rencontrer individuellement le Père Noël en décembre dernier. Même si le fonctionnement du secrétariat de mairie a été bouleversé par l'absence de notre secrétaire, la mobilisation des élus et des agents remplaçants qui se sont succédés à l'accueil de la mairie, ont permis de traverser, tant bien que mal, cette année. Soyez remerciés de votre compréhension. Je le savais déjà mais je vous confirme qu'un maire est particulièrement démuni sans un agent administratif à ces côtés. 2021 s'ouvre avec un nouveau visage au secrétariat de la mairie, là est l'essentiel. En cette nouvelle année, j'ai conscience que rien ne sera aisé ; vous pourrez compter sur mon énergie, mon écoute et ma disponibilité. En mon nom personnel, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite le meilleur que chacun puisse attendre de 2021 dans sa vie personnelle. 2021 doit être une année porteuse d'espoir en l'avenir. Bonne année !

Sébastien Guillot, Maire

SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P.4
L'ACTION SOCIALE.....	P.9
LA COMMISSION DES JEUNES.....	P.10
VIE SCOLAIRE.....	P.11
VIE ASSOCIATIVE.....	P.14
À VOTRE SERVICE.....	P.18
VIE PAROISSIALE.....	P.19
INTERCOMMUNALITÉ.....	P.20
INFOS PRATIQUES.....	P.24
ÉTAT CIVIL.....	P.27

GIMEAUX à la Une
Janvier 2021 - N° 25
Directeur de publication :
Sébastien GUILLOT, Maire
Comité de rédaction :
Commission communication et information
Photos :
Conseil municipal, communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge, associations
Mise en page :
MR graphique - 06 06 43 97 06
Impression :
L'Imprimeur - 63200 Mozac
Tirage à 220 ex.





C'EST PARTI POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE !

Le contexte du lancement du mandat 2020/2026 de l'équipe municipale n'a pas été idéal. Cependant, les nouveaux élus se sont mis au travail, pour ne pas perdre de temps sur les dossiers communaux et pour faire entendre la voix de la municipalité dans les syndicats ou organismes auxquels la commune adhère. Confinés, contraints ! Rien ne doit suspendre le lancement du mandat engagé officiellement en mai 2020, plutôt qu'en mars, suite aux élections.

Étude sur la réhabilitation de la Salle des Fêtes et de la Mairie

Ces deux bâtiments sont des lieux d'échanges, de partage et de convivialité pour tous les Gimeaudaires, il était important de ne pas perdre de temps dans le lancement d'une étude technique et financière.



Dossier ô combien important aux yeux des élus municipaux, l'étude doit permettre :

- d'avoir un état des lieux architectural (plans, coupes, façades),
- d'avoir un état technique des deux sites,
- de retenir un scénario d'aménagement pour la réhabilitation et la mise en accessibilité des deux sites, avec hiérarchisation des travaux à engager et de le chiffrer.

Pour mettre en œuvre cette opération, le conseil municipal a décidé de retenir le cabinet ACA Architectes & Associés pour un montant de 11 136 € TTC. Viendra ensuite la recherche de subventions, puis le recrutement d'un maître d'œuvre chargé de suivre cette opération.

Aménagement mobilier des deux salles de classe



La municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme d'aménagement progressif de l'école communale : huisseries des 2 classes – équipement numérique – changement du système de chauffage – sécurisation des

accès – aménagements des abords pour une meilleure sécurité des enfants, des parents et des enseignants – construction de locaux de cantine et de nouveaux sanitaires (en partenariat avec la communauté de communes).

En fonction des capacités financières de la commune, il semble nécessaire de poursuivre l'aménagement de l'école, afin de bénéficier progressivement d'un équipement fonctionnel et aux normes en vigueur.

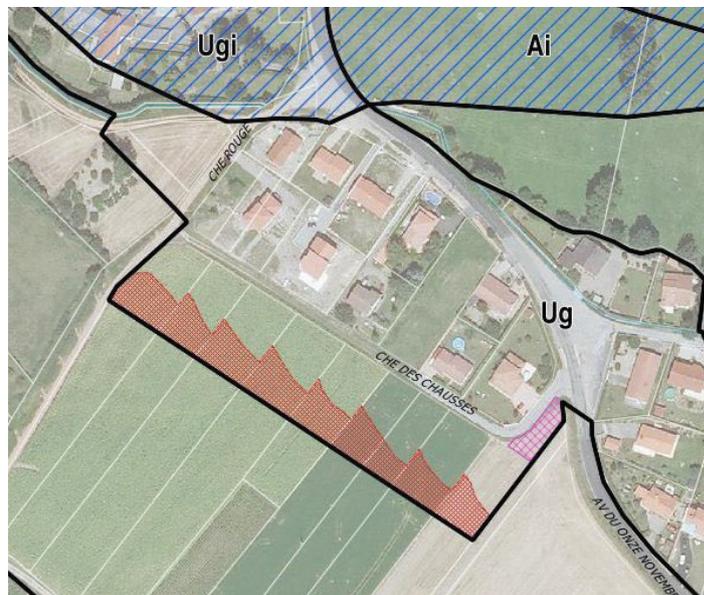
En concertation avec l'équipe pédagogique, il pourrait être envisagé pour le printemps 2021 :

- de changer la porte d'entrée de l'école,
- d'équiper les fenêtres des salles de classe de rideaux ignifugés,
- d'équiper chaque classe de mobilier neuf pour les élèves (table individuelle réglable en hauteur et chaises).

Le coût de l'opération s'élèverait à plus de 14 000 € TTC et pourrait recevoir l'aide du Département et de la Région.

Envisager de nouvelles constructions

En fin d'année, la municipalité a décidé de réunir l'ensemble des intervenants techniques sur la viabilisation de la zone urbaine située chemin des Chausses. En effet, plusieurs propriétaires ont fait état, auprès des élus, de leur volonté de vendre ou de construire. Aujourd'hui, il est utile d'étudier, avec les concessionnaires concernés, la desserte en eaux usées, en eau potable, en électricité des terrains. La réalisation d'une chaussée prolongeant l'existante et se raccordant au Chemin Rouge est aussi à l'étude par la communauté de communes. L'avenir de l'urbanisation de la commune passe autant par une réflexion technique sur la construction de nouvelles zones que la recherche de moyens financiers pour réaliser les travaux.



Aménagement pour la sécurité de tous, Place de l'église

Un affaissement de terrain s'est produit en bordure du chemin reliant le parvis de l'église et la rue de Ronzières. En urgence, les lieux ont été sécurisés en comblant l'affaissement et en interdisant la circulation aux véhicules à moteur. Pour éviter tout nouvel incident, l'équipe municipale a décidé la suppression de ce passage très peu fréquenté. A l'automne, un apport de plusieurs remorques de terre a donné à cette zone le même profil que le reste de la place enherbée.

Avec l'aide d'une entreprise locale, les élus et agents municipaux ont étalé la terre, préparé le terrain, semé le gazon. Quelques végétaux ont été plantés à l'aplomb du talus. Un panneau « voie sans issue » a été posé à l'entrée de la rue de Ronzières.



Du stationnement supplémentaire à Ronzières

Malgré la création de places de parking lors des aménagements de voirie aux abords de l'école, réalisés en 2014, le stationnement reste une problématique dans ce secteur de la commune, tant lors de la sortie des classes, que, le soir, pour les riverains.

Pour répondre aux besoins des usagers et éviter le stationnement « anarchique » et gênant, l'équipe municipale a convenu d'aménager une nouvelle zone de stationnement à proximité de la nouvelle cantine. Une entreprise locale a étalé environ 10 cm de graviers, avant que les élus ne fassent usage d'un rouleau vibrant pour obtenir un bon compactage de la zone.

Ce nouvel espace, indiqué par un panneau « parking », permet le stationnement d'une quinzaine de véhicules.



COMBIEN ONT COÛTÉ LES TRAVAUX AVENUE DE LA LIBÉRATION ?

Il y a un an avait lieu l'inauguration des travaux d'aménagement de l'Avenue de la Libération (eaux usées, pluviales, minérales, enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, éclairage public...).

L'année 2020 a été l'occasion d'arrêter définitivement le coût des travaux qui s'établit à 685 000 € TTC.

Ces dépenses ont été, bien entendu, prises en charge par l'ensemble des intervenants et partenaires des projets : Commune, Communauté de communes, Syndicat d'assainissement Morge et Chambaron, SIEG, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Etat et Agence de l'eau.



La part communale a été arrêtée définitivement à la somme de 81 330 € TTC dont 26 000 € en attente du remboursement d'une partie de la TVA (récupérée par la commune en 2022). Comme annoncé, un emprunt de 55 000 € a été souscrit auprès du Crédit agricole sur une durée de 25 ans ; un autre à court terme (2 ans) de 26 000 € a été conclu avec la même banque.



PARTICIPER ACTIVEMENT AUX SYNDICATS ET ORGANISMES PARTENAIRES

En dehors de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (lire en pages 20 à 23), la municipalité adhère à plusieurs syndicats ou organismes, chacun chargé dans son domaine d'exercer, au nom de la commune, certaines compétences. Voici une présentation de ces partenaires et les élus municipaux qui y siègent.

Le Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Yssac-Gimeaux a été créé en 1991, à l'initiative des deux communes pour éviter la fermeture de leurs écoles communales. Ce syndicat gère l'ensemble de la compétence scolaire et notamment le fonctionnement des deux écoles : la maternelle située à Yssac-la-Tourette et l'élémentaire à Gimeaux. Le syndicat emploie l'ATSEM qui accompagne l'enseignante de maternelle ; il participe à l'achat des fournitures scolaires et aux sorties ou voyages scolaires par le versement de subventions aux écoles. Les deux communes sont représentées par des délégués titulaires (3) et suppléants (2).

Contact :

Mairie de Gimeaux
Tél. 04 73 63 30 37

Délégués : Sébastien Guillot (Président) – Séverine Granet (titulaire) – Yves De Francesco (titulaire) – Valérie Domas (suppléante) – Aurélie Lafay (suppléante)

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Droite de la Morge a été créé en 1929. Il compte 23 communes adhérentes, essentiellement localisées sur la rive droite de la rivière Morge : Beauregard-Vendon, Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Chavaroux, Clerlande, Davayat, Ennezat, Entraigues, Gimeaux, Le Cheix-sur-Morge, Les Martres-sur-Morge, Ménétrol, Pessat-Villeneuve, Riom, Saint-Beauzire, Saint-Bonnet-Près-Riom, Saint-Ignat, Saint-Laure, Saint-Myon, Surat, Varennes-sur-Morge, Yssac-la-Tourette.

Le syndicat a pour but d'entretenir environ 280 km de fossés, ce qui permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter des inondations des terres agricoles, mais aussi des habitations.

Broyage, dessouchage, curage et enrochement de fossés sont autant de travaux réalisés chaque année à la demande des communes.

Contact :

Mairie – 1, Place du 8 mai 1945 – 63460 BEAUREGARD-VENDON
Tél. 04 73 63 30 09

Président : Denis Georges (maire de Beauregard-Vendon)
Délégués de la commune : Roland Chanier (titulaire) – Nicole Gilles (suppléante)



Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron compte 13 communes : Artonne, Beauregard-Vendon, Chambaron/Morge, Châtel-Guyon (les Grosliers), Davayat, Gimeaux, Le Cheix/Morge, Les Martres/Morge, Prompsat, Saint-Myon, Teilhède, Varennes/Morge et Yssac-la-Tourette.

Il est compétent en assainissement collectif (collecte, transfert et traitement des eaux usées domestiques et industrielles, ainsi que le traitement des boues) et en assainissement non-collectif (diagnostic, contrôle, entretien et réhabilitations des installations individuelles).

Le syndicat finance, pour le compte des communes, les travaux d'investissement et les études. Voici quelques exemples d'actions qui ont été menées récemment : raccordement des communes de Saint-Myon et Artonne au réseau syndical, construction d'une nouvelle station d'épuration aux Martres/Morge à l'emplacement de l'ancienne, mise en séparatif des réseaux eaux usées / eaux pluviales à Gimeaux, aux Martres/Morge, à Varennes/Morge, extension du réseau aux Martres/Morge, à Yssac-la-Tourette, plan d'épandage des boues... Le syndicat a décidé que l'exploitation des ouvrages serait confiée, par délégation de service public, à la SEMERAP.

Contact :

Semerap PEER
Rue Richard Wagner
BP 60030 63201 RIOM Cedex 01 ou 38, Les Fours à Chaux
63350 JOZE
Tél. 04 73 28 90 23 – sia.morge.chambaron@wanadoo.fr

Président : Jean-Michel Galtier

(1^{er} adjoint à Beauregard-Vendon)

Délégués de la commune : Roland Chanier (titulaire) – François Moulin (titulaire) – Aurélie LAFAY (suppléante)



Le Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable des communes de la Plaine de Riom a été créé en 1930. Aujourd’hui, il regroupe 27 communes issues de 4 établissements publics de coopération intercommunale, dont la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge (Beauregard-Vendon, Davayat, Gimeaux, Prompsat, Yssac-la-Tourette).

Le syndicat a pour objet :

- l’amélioration, le renforcement, l’entretien et l’exploitation des réseaux d’alimentation en eau potable,
- la création, la conception, la réalisation de nouveaux réseaux d’alimentation en eau potable à l’exception des opérations d’aménagement privées ou publiques et des lotissements.

Contact :

Centre d’exploitation, Les Fours à Chaux, Route d’Entraigues
– 63 350 JOZE
Tél. 04 73 70 34 30

Président : Pierre Boutet (conseiller municipal d’ENNEZAT).

Délégués de la commune : Philippe Savy (titulaire) – François Moulin (titulaire) - Roland Chanier (suppléant)



Le Syndicat du Bois de l’Aumône est un syndicat mixte, auquel adhèrent 6 EPCI, dont la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, soit 121 communes et 165 000 habitants.

190 agents assurent la gestion au quotidien de ce service. Le SBA est en charge de la collecte des déchets en porte à porte, en colonnes et en déchetteries. Le syndicat collecte les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre, le papier et le carton et plus de 30 flux en déchetteries. C’est le VALTOM, Syndicat pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés qui dispose de la compétence traitement.

Depuis 2018, la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de la taxe foncière intègre une part incitative, correspondant à la consommation du service déchets de l’année précédente, c’est-à-dire toutes les levées de poubelles vertes et jaunes ou les apports en colonnes effectués en 2019 (pour l’avis 2020). Les accès en déchetteries ne sont pas comptabilisés tout comme les dépôts de verre et de cartons en colonnes. Ce principe de tarification permet à chacun d’agir sur sa production personnelle de déchets.

Contact :

13 rue Joaquim Perez Carretero Zone de Layat 2, 63200 RIOM
Tél. 04 73 64 74 44

Président : Lionel Chauvin (adjoint au maire de Châtel-Guyon).

Délégués au nom de la communauté de communes : François Moulin



Face à leurs nouvelles responsabilités, nées de la nationalisation de l’électricité et du gaz (loi du 8 avril 1946), les collectivités locales ont décidé de créer, en 1947, **le Syndicat Intercommunal d’Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme**. Le SIEG fédère 480 collectivités dont 443 communes du Puy-de-Dôme. Le Syndicat exerce, en lieu et place de ces « collectivités membres » la compétence d’autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement, à l’exploitation et à l’entretien de réseaux publics de distribution d’électricité et à l’entretien et le développement des réseaux, ainsi que l’acheminement de l’électricité. Il intervient en électrification sur les communes rurales et réalise les aménagements esthétiques sur certaines communes. Le Syndicat peut exercer la maîtrise d’ouvrage et l’exploitation des installations et réseaux d’éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des éclairages d’infrastructures sportives.

Le Syndicat met en commun des moyens humains, techniques et financiers pour exercer ses activités.

A titre d’information, la commune de Gimeaux possède 92 points lumineux (éclairage public) dont 50 % ont plus de 40 ans.

Contact :

SIEG – TE63 Centre d’Affaires du Zénith 36, rue de Sarliève – CS 20004 63808 Cournon-d’Auvergne Cedex
Tél. 04 73 34 24 10

Président : Sébastien Gouttebel

Délégués au nom du secteur de Manzat : Philippe Savy



Le SIET Brayauds et Combrailles (Synergies, Initiatives et Expression culturelle des Territoires du pays brayaud

et des Combrailles) est une association loi 1901 créée en 1972. Elle a pour but la recherche et la mise en valeur de l’histoire, du patrimoine, de l’archéologie, du dialecte, des arts et traditions du pays brayaud, des Combrailles et des territoires voisins. Le siège de l’association est à la médiathèque de Combronde. Le SIET publie une revue, Brayauds et Combrailles, qui paraît trois fois par an. On peut se la procurer dans les points de ventes (Le Tabac-Pressé du Tonneau à Combronde, à la librairie Andrieux et Cadran Solaire à Riom, à l’Espace multimédia de Leclerc d’Enval, à la presse-librairie Aïmons la Presse de Châtel-Guyon)

Contact : SIET : 04 73 33 47 93 - sietbc@orange.fr

Président : M. LABOISSE (conseiller municipal de Combronde).

Délégués : Nicole Gilles (titulaire) – Yves De Francesco (suppléant)



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC)

oeuvre depuis 35 ans et compte 98 communes, réparties sur 3 communautés de communes (Combrailles, Sioule et Morge, Pays de Saint-Eloy et Chavanon, Combrailles et Volcans). Les missions de cet établissement public, regroupant les 47 517 habitants, sont les suivantes :

- développement économique (un appui aux porteurs de projets en lien étroit avec les communautés de communes),
- développement touristique (accueil, information, promotion et de commercialisation), avec la création en 2010 de l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) et avec la gestion du Manoir de Veygoux, qu'il a entièrement réhabilité depuis 2000,
- santé et offre de soins avec la gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), de l'équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) et l'animation de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR),
- développement culturel (rencontres artistiques, soutien financier aux projets et réseaux culturels, organisation des visites patrimoine en partenariat avec les communes),
- agriculture et forêt (Réseau Agricole Combrailles),
- schéma de cohérence territoriale (SCOT),
- environnement avec l'amélioration des milieux aquatiques, l'intervention sur les zones humides et la mise en place de campagne de récupération des épaves,
- informatique et numérique avec l'accompagnement des communes dans l'assistance informatique (applications/logiciels et les matériels),
- gestion du programme européen LEADER (soutien financier aux projets en zone rurale).

Contact :

2 place Raymond Gauvin BP25 63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

Tél. 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

Président : Boris Souchal (maire de Herment)

Délégués : Françoise Chaput (titulaire) –

Aurélien LAFAY (suppléante)



L'Établissement Public Foncier Local d'Auvergne

met au service des collectivités qui le composent, son expertise pour faciliter la réussite de leur stratégie foncière (terrain et immobilier), rurale et urbaine.

Il est constitué de 25 EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale rassemblant 759 communes), 25 communes indépendantes, la région Auvergne-Rhône-Alpes, les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, 22 syndicats d'eau, d'environnement et de tourisme et 3 organismes socio-économiques.

Il anticipe et intervient pour les acquisitions foncières en amont des aménagements qui seront réalisés notamment par les communes.

Au cœur de sa mission de service public, son équipe conseille, étudie, négocie, achète, finance, gère... pendant la durée du portage, pour le compte de ses membres, les biens bâtis ou non bâtis nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Pionnier des Établissements Publics Locaux, l'EPF Auvergne a été créé en 1976 par des élus qui souhaitaient doter les communes d'un organisme qui leur assurerait une meilleure maîtrise foncière.

Contact :

EPF Auvergne

63-65, boulevard François Mitterrand

63000 Clermont - Ferrand

Tél. 04 73 29 00 87

Président : Hervé Prononce (maire du Cendré)

Délégués : Philippe Savy (suppléant au titre de la communauté de communes)



Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie)

propose des activités aux personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels,

dans le but d'un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. La commune de Gimeaux est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles localisé à Riom. Sur la commune, ont été, ou sont organisés (hors période de crise sanitaire), les ateliers suivants : la gym adaptée, les ateliers mémoire, les ateliers nutrition, les ateliers cuisine, les ateliers informatiques... Ces actions collectives permettent de se retrouver et de passer un moment utile et convivial ! Tous les services sont entièrement gratuits.

Contact :

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles

73 rue Lafayette, 63200 RIOM

Tél. 04 73 33 17 64 - www.clic-riom.fr

Référente communale : Séverine Granet

LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS) FAIT PLACE À LA COMMISSION « ACTIONS SOCIALES-LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS »

Si, auparavant, chaque commune de 1 500 habitants devait disposer d'un CCAS, aujourd'hui cette obligation n'est plus de rigueur. La loi apporte une souplesse et une liberté d'organisation pour les communes.

Depuis le 10 juillet 2020, le CCAS a été dissout et la commission « Actions Sociales-Liens intergénérationnels » a été chargée de maintenir et développer les actions précédemment menées, dans le cadre de l'action sociale voulue par l'équipe municipale. Jusqu'à présent, le CCAS avait un budget indépendant. Désormais, celui-ci est englobé dans le budget communal où la commission a des lignes comptables spécifiques.

Cette nouvelle instance a les mêmes missions que le CCAS avec notamment :

- l'animation intergénérationnelle (repas des aînés, après-midi rencontres, sorties, visites...),
- l'aide sociale d'urgence pour ceux qui en ont ponctuellement besoin,
- l'aide aux familles pour le transport scolaire.

Constatons que ces actions restent assez réduites puisque la commune adhère au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de la communauté de communes qui gère différents services (Service d'Aide à Domicile, portage de repas, téléassistance, EHPAD...). La commission d'Actions Sociales-Liens intergénérationnels a été ouverte aux Gimeaudaires (extérieurs aux membres du conseil municipal).

COMPOSITION DE LA COMMISSION

5 membres élus : Sébastien Guillot, Nicole Gilles, Séverine Granet, Aurélie Lafay, Michelle Llaurado, François Moulin.

5 membres nommés : Chantal Bonnet, Anne-Marie Moulin, Gérard Plane, Vincent Plane, Anne-Marie Privat.



Cette année a été bien difficile pour tous, jeunes et aînés. Le contexte sanitaire a isolé chacun d'entre nous. Le repas des aînés n'a pas pu être organisé, le dimanche des Rameaux, ni même reporté cet automne.

Seulement un après-midi rencontre a eu lieu le 31 janvier 2020, pour fêter les rois.

Pendant la première et deuxième période de confinement, des élus ont contacté chaque semaine les personnes seules de plus de 65 ans ou les couples, dont l'un des conjoints avait des problèmes de santé, pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer leur aide.



Comme depuis plusieurs années, la commission a statué sur l'aide apportée aux familles pour le transport scolaire des enfants fréquentant les écoles communales. L'aide municipale varie de 55 % à 75 % du montant annuel que les familles règlent au Conseil Départemental (calculé en fonction du quotient familial). Pour l'année scolaire 2019-2020, 12 familles pour 14 enfants ont reçu une aide, pour la somme totale de 1 202,60 €.



Le partenariat avec le CLIC s'est aussi poursuivi avec la tenue de séances de gym adaptée. 20 personnes étaient inscrites. Après avoir été suspendus depuis mars, les cours avaient repris le lundi 7 septembre mais ont, à nouveau, cessé à compter du lundi 26 octobre (nouvelles règles sanitaires en vigueur).

Des membres de la commission ont participé, comme chaque année, à la collecte de la Banque alimentaire le week-end du 27 au 29 novembre à Combronde. Celle-ci est organisée par le CIAS « Combrailles, Sioule et Morge » et permet aux personnes dans le besoin de pouvoir bénéficier de colis alimentaires tout au long de l'année. 3 tonnes de produits ont été collectées cette année !

Les élus municipaux, les membres de la commission restent à l'écoute des gimeaudaires ; n'hésitez pas à les contacter !



ANNIVERSAIRE DES PERSONNES DE PLUS DE 90 ANS

Le 19 janvier les membres de l'ancienne équipe municipale et de l'ex-CCAS ont rendu visite à Paulette Debord qui fêtait, la veille, ses 90 ans ! Bon anniversaire à la doyenne des Gimeaudaires qui reste toujours active dans son épicerie-bar.

La Commission des JEUNES



LES JEUNES PRÊTS À AGIR



L'équipe municipale, et notamment les élus de la commission « Associations – Jeunesse – Festivités », a décidé de relancer la Commission des Jeunes le 26 septembre dernier. 32 jeunes (nés entre 2004 et 2008) ont été sollicités ; 16 jeunes se sont inscrits et ont officiellement été installés le 7 Novembre.

Au regard du contexte particulier de l'année 2020 (élections municipales en mars, puis crise sanitaire), cette commission sera mise en place exceptionnellement pour 15 mois, de septembre 2020 à décembre 2021.

Elle mènera des actions autour de la solidarité et de la citoyenneté, en lien avec l'action de certaines commissions communales : Cadre de vie – Environnement - Habitat / Actions sociales - Liens intergénérationnels / Associations – Jeunesse - Festivités / Communication - Informations. Bien entendu, les initiatives des jeunes sont les bienvenues. La participation à cette instance municipale est un premier pas dans l'engagement citoyen pour son village.

De gauche à droite en partant d'en bas :
Maëlle SIGROS - Eva COELHO - Candyce ALVES - Eloïse GUILLOT - Eva-Louna NEGRIER
Margaux PAPUT - Tristan LESOEURS - Maël FERNANDEZ
Julie PLANE - Amaury PLANE
Lisa PLANE - Jeanne PAPUT
Benoît PLANE - Lise KEHEL
Absentes sur la photo : Elinéa SUREAU et Clara JOY

PAROLES D'ENFANTS ET D'ENSEIGNANTS...



À l'école maternelle comme ailleurs, une année un peu compliquée

« Malgré tout, nous avons pu, tous ensemble, continuer à dessiner, chanter, lire des histoires, jouer, se préparer à la lecture, apprendre à écrire, à compter...

Pendant le confinement, nous avons reçu des nouvelles de tous. Grâce au « Padlet » de l'école maternelle, nous avons partagé des activités, des photos, des vidéos.

Et, tout au long de l'année, nous sommes partis à la découverte des oiseaux. Les observer, les reconnaître et apprendre comment ils vivent... C'est ce que nous avons fait avec Renaud (animateur environnement) qui est venu plusieurs fois à l'école. Avec l'hiver les mangeoires vont reprendre du service et nos observations avec.



Nos conseils pour apercevoir les oiseaux : on ouvre les yeux et les oreilles ; on ne crie pas, on ne court pas ; on ne fait pas de gestes brusques.

Et on est très patient. »

Effectifs rentrée scolaire 2020-2021 : 17 élèves classe de M^{me} Douvizy

- Petite Section : 4
- Moyenne Section : 4
- Grande Section : 9





PAROLES D'ENSEIGNANTS...

Pourtant tout avait bien commencé à l'école élémentaire

« L'année 2020 a bien commencé à l'école avec des cours de français, math, sport, histoire, géographie... et des sorties scolaires : cinéma, court-métrage et puis patatras tout a été bousculé.

1^{er} confinement : tout le monde à la maison.

Objectifs pour un enseignant : ne pas « perdre » d'élève, essayer de garder un lien avec l'école, occuper leurs pensées avec des activités scolaires pour éviter tout décrochage, pour éloigner les pensées morbides et les traumatismes psychologiques. Si en plus, on peut leur apprendre quelque chose, tant mieux, mais ce n'est pas le principal dans une telle situation.

Dès les premiers jours, nous avons envoyé des tâches quotidiennes par mail. Heureusement, tous avaient un accès à internet. Evidemment ce ne fut pas simple pour les enseignants (comment faire passer l'apprentissage des fractions en CM1 ou celui de la lecture en CP ?), ni pour les parents mis à contribution, surtout s'il fallait partager l'ordi de la maison entre 2 enfants et un adulte en télétravail.

Puis à partir du 12 mai, les élèves sont revenus progressivement à l'école avec un protocole sanitaire changeant suivant l'évolution de la situation : lavage fréquent des mains (40 minutes sur une journée), distanciation si possible, pas de brassage des groupes... et maintenant port du masque dès le CP.

Soulagement des enfants cependant malgré toutes ces contraintes. Enseignement plus difficile aussi, car fini le travail de groupe, l'échange de matériel et de livres, le passage au tableau, le sport collectif en EPS, les expériences en sciences, plus de sorties scolaires ni de piscine...

Les enfants supportent tout cela. Ils ont intégré les règles. Cependant, tous, enfants et adultes, attendent la fin (proche ? lointaine ?) de cette sombre période.

Fin novembre : peut-être une lueur d'espoir pour les mois qui viennent.

Objectif : tenir ! »



Effectifs rentrée scolaire 2020-2021 : 41 élèves

- Classe de Mme Boulanger-Bausch : 8 CP / 5 CE1 / 8 CE2
- Classe de M. Martin : 9 CM1 / 11 CM2





TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES CONTRAINS PAR LA CRISE MAIS VARIÉS POUR LES ENFANTS

La « semaine scolaire » est toujours organisée sur 4,5 jours pour les 2 écoles du Regroupement Pédagogique ; les lundis, mardis et jeudis, 1 heure dans l'après-midi est réservée au temps d'activités périscolaires organisés par le service enfance-jeunesse de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

Là encore, il a fallu s'adapter au contexte sanitaire et notamment éviter le fameux brassage des groupes. Les enfants ne choisissent plus, complètement librement, leurs activités, mais celles-ci leurs sont proposées par classe.

Les effectifs de l'école de Gimeaux nécessitent la création d'un troisième groupe pour assurer des activités plus libres (jeux de sociétés, dessins, temps calme...), mais les enfants sont « séparés » selon leur classe.

Malgré ces contraintes, les animateurs ou intervenants ont proposé des activités variées et ludiques.

A l'école de Gimeaux :

- découverte et pratique de jeux sportifs,
- activité manuelle de Land'art dans le parc de jeux,
- poursuite du travail autour du street art avec réalisation d'une toile collective « Les supers héros de Gimeaux »,
- apprentissage de la couture à travers la réalisation d'une trousse,
- initiation au dessin et à l'illustration où chacun a inventé son Pokémon.

A l'école d'Yssac :

- découverte des instruments de musique et de la danse,
- pratique de petits jeux collectifs,
- écoute d'histoires lues et racontées par les animateurs.



PAROLES D'ANCIENS ÉLÈVES...

Hommage à Madame Camps

« Institutrice à l'École Publique de Gimeaux de 1975 à 1999, Isabelle Camps nous a quittés le 21 août, à l'âge de 78 ans.

Au début des années 80, très impliquée dans son rôle d'institutrice, elle a su mobiliser ses élèves de section enfantine, puis grande section, CP, CE1, CE2 pour créer le « Petit Journal de Ronzières ».

Elle avait déjà, à l'époque, l'idée de développer la communication au sein de la vie scolaire.

À ce moment-là, il n'y avait pas d'ordinateur, encore moins de logiciel, son outil était le « ronéotype » (ancêtre des photocopieurs !), ce polycopieur à alcool avec son papier carbone et sa feuille paraffinée (le stencil). Quel élève ne garde pas en souvenir, cette étrange odeur d'alcool qui émanait de la feuille fraîchement imprimée.

M^{me} Camps sollicitait ses élèves pour vendre 5 journaux chacun, afin d'alimenter la coopérative scolaire.

Quel élève n'a pas eu son heure de gloire en relatant ses anecdotes villageoises, familiales, voire culturelles! Textes, poèmes ou dessins, passés à la polycopieuse, révélaient (peut-être) déjà le talent artistique de certains !

Ses anciens élèves n'oublieront pas les ateliers cuisine, la tarte Flamande, le pain « maison »... réalisés à son domicile, les balades à thèmes, les poèmes de Maurice Carême, le carnet de chansons, les sorties théâtrales (spectacle de marionnettes à Prompsat), le cirque...

M^{me} Camps nous a appris à lire, à écrire, à aiguïser notre curiosité aux choses simples qui entourent ... Elle nous a appris à grandir, tout simplement. Ses anciens élèves garderont d'elle le souvenir d'une belle personne...

Madame CAMPS a été aussi conseillère municipale et membre du CCAS de 1977 à 1989. »



AMICALE LAÏQUE : UNE ANNÉE CHAMBOULÉE

En 2020, les consignes sanitaires strictes ont malheureusement obligé à annuler de nombreuses manifestations habituellement très appréciées des Gimeaudaires : Bar à cochon, Fête de la Saint-Jean, Intervillages, Concours de pétanque, Bar à huîtres. La bonne humeur et le divertissement ont tout de même été au rendez-vous le temps d'une soirée début septembre lors de la fête patronale au format modifié !

En septembre 2020, deux nouveaux amicalistes, Christine et Alain, installés à Gimeaux depuis peu, sont venus renforcer les rangs de l'association. Anciens et nouveaux Gimeaudaires, jeunes ou moins jeunes, il n'est pas trop tard pour rejoindre l'Amicale Laïque. Si vous avez un peu de temps et/ou des idées pour proposer de belles manifestations en 2021, contactez Aurélie Romme au 06 83 47 90 32.

Les amicalistes sont toujours là, plus motivés que jamais, pour faire en sorte que l'année 2021 fasse oublier la précédente. Cela tient d'autant plus à cœur aux bénévoles que l'Amicale Laïque fêtera son soixantenaire en 2021 !



60 ans en 2021... Un peu d'histoire...

Le 10 décembre 1960, à 20 h, à la salle des fêtes de la commune, les parents d'élèves, les amis de l'école, les anciens élèves et leurs enseignantes, se retrouvaient réunis autour de M. Rouganne, Maire, pour la première assemblée générale, en vue de la constitution de « L'Amicale Laïque de Gimeaux ». A la première réunion, le

21 janvier 1961, 40 personnes étaient présentes. Des Gimeaudaires, présents lors de cette réunion, vivent encore dans le village : Alain Rettig, Michel Blazeix, Guy Magard, Jean-Claude Libert. Le sous-préfet de Riom, René Bargeton, signe l'arrêté de création de l'association le 15 mai 1961.

Lors de la réunion du 3 décembre 1962, il a été décidé que l'une des actions essentielles de l'association devait être de soutenir les enseignants de l'école dans leur action. C'est toujours le cas aujourd'hui !

Soixante ans que cette association anime le village et participe au financement des activités organisées par les écoles. Au fil des ans, de nombreux gimeaudaires se sont succédés pour permettre de maintenir en vie l'association et de donner toujours un peu plus de sens à la convivialité à Gimeaux. Souvent, l'Amicale a été en danger, mais la volonté de conserver des animations dans le village et de soutenir l'action pédagogique des enseignants au profit de la jeunesse, a été plus forte.

L'amicale Laïque envisage de fêter avec l'ensemble des Gimeaudaires cet anniversaire l'année prochaine, avec de nombreuses surprises à venir ! L'esprit « festival » avec plusieurs groupes de musique, pourrait flotter sur Gimeaux ! la date reste à fixer !



Le 1^{er} bureau de l'association

Président d'honneur : M. JOY Antoine (ancien maire)
Président : M. ROUGANNE Augustin (maire)
Vice-Présidents : M. BOUSCAYROL René et M. RAGON Robert
Secrétaire : Mme VANTALON Alice (institutrice)
Secrétaire adjoint (responsable des jeunes) :
André MAGARD
Trésorier : Mme BARADUC Renée (institutrice)
Trésorier adjoint : M. MARTIN-FALCON Pierre
(conseiller municipal)

Les Présidents réussis

Augustin ROUGANNE (1961-1983)
Jean ROUSSEAU (1983-1994)
Gilberte JOY (1994-2002)
Rodolphe MARCHAND (2002-2007)
Roland CHANIER (2007-2013)
Christian ROUCHON (2013-2019)
Aurélie ROMME (depuis octobre 2019)

Retour en images sur une année particulière



• Concours de Belote

Une météo très agréable n'a pas profité à l'organisation de ce concours, mais 24 équipes sont, tout de même, venues s'affronter !

• Fête Patronale autour d'un apéritif en musique

Malgré des conditions d'organisation contraignantes, avec l'appui et la participation de la municipalité et l'accord de la sous-préfecture, les bénévoles ont osé et réussi le challenge de proposer aux Gimeaudaires une manifestation dans le cadre de la fête patronale : un apéritif musical, le samedi soir.

L'accueil et le déroulement de la soirée se sont alors faits dans le respect des consignes sanitaires et ont dû faire l'objet d'adaptation. La sécurité de tous devait accompagner la traditionnelle convivialité du moment.

Ce fut une très belle réussite, une soirée chaude et ensoleillée, avec près d'une centaine de participants réunis dans un nouveau format qui a beaucoup plu : le pré et les mange-debout. Jeunes, comme anciens, étaient présents et heureux de se retrouver (en conservant les masques et les distances) autour d'un apéritif offert par la mairie et accompagné du groupe de musique Acrobat Jazz Trio.

La tradition de la fabrication et la vente de pain au four banal a été également respectée avec un très bon travail des boulangers « locaux », François et Christophe, qui avec 2 fournées, ont permis la vente d'environ 75 pains.

L'audace et le courage des amicalistes ont permis de réunir les Gimeaudaires au moins une fois dans cette période « trouble ».



• Noël des enfants

Pour clôturer l'année, il tenait à cœur, aux amicalistes, de pouvoir faire plaisir aux enfants.

Avec une organisation stricte (le père Noël avait un rendez-vous individuel avec chaque enfant) et dans le respect des consignes sanitaires (avec l'accord de la sous-préfecture), les lutins de l'Amicale Laïque ont offert, aux petits et aux grands, un tour de calèche dans les rues et chemins de la commune. Le Père-Noël est venu offrir à chaque enfant de la commune (une heure précise avait été définie pour chaque famille), un cadeau accompagné d'un sachet de friandises. L'association « Noël Magique » avait prêté les décorations de Noël pour rendre encore un peu plus féérique ce moment.

Encore une belle réussite ! Même la météo était au rendez-vous !





AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

PAYS DE COMBRONDE



**4 ET 5
DÉCEMBRE
2020**

Vu le contexte sanitaire et les restrictions liées au COVID 19, c'est avec beaucoup de regret que le Comité d'organisation du Téléthon du Pays de Combronde a dû annuler l'édition des 4 et 5 décembre derniers.

L'édition 2020 est repoussée au printemps 2021. Les dates de l'évènement et les modalités d'organisation seront communiquées ultérieurement.

Cependant, n'oubliez pas de collecter les bouchons. Vous pouvez les déposer tout au long de l'année chez Séverine Granet, à la mairie ou au Bar-Épicerie chez Paulette.



L'ENSEMBLE MANDRAGORE

Des accords renaissance ont résonné samedi soir 10 octobre 2020 dans l'église de Gimeaux.

Musiques, chants et même quelques danses ont été proposés par les cinq musiciens de l'ensemble Mandragore.

Cet ensemble est une association fondée à Gimeaux depuis octobre 2018 et s'attache à faire revivre des musiques et chants d'une Europe Moyen Age et Renaissance souvent méconnue, et ceci au son de la voix et d'instruments d'époque : cornet à bouquin, chalemie, flûtes, vielles, guiterne, percussions.

L'ensemble se produit en concert, en animations musicales lors de visites de patrimoine ancien ou de musées.

Les répétitions ont lieu chez la présidente chaque mardi soir à Fontête où par beau temps et hors confinement, le quartier est inondé de ces musiques d'un autre temps.

Contact : Annick Le Gourrierec – 06 82 03 05 97 - <http://ensemble.mangragore.free.fr/>





PLANTATIONS D'ARBRES ET HAIES : SAISON 4 POUR L'AMICALE DES CHASSEURS



La chaleur et le manque d'eau n'ont pas facilité l'adaptation des végétaux plantés en 2020 ; il aura fallu l'intervention des services de la mairie pour éviter que cette opération écologique, réalisée en mars 2020, n'ait été faite pour rien !

Malgré ces aléas, les chasseurs gardent la résilience nécessaire pour engager, dès le début de l'année 2021, l'aménagement d'une parcelle (propriété de la société de chasse) située le long de l'autoroute, chemin de Pravel. Cette parcelle, d'environ 700 mètres carrés, sera plantée d'arbres fruitiers, d'arbres à grand développement et de haies. Ce projet sera financé par l'Amicale des Chasseurs, avec le soutien de la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme et du Conseil Départemental.



Les chasseurs gimeaudaires ne cachent pas un certain découragement face au manque d'intérêt de beaucoup pour la biodiversité et la variété des paysages de la commune. Avoir une vision sur le long terme pour laisser à nos enfants une nature diversifiée, voilà ce que les chasseurs souhaiteraient partager.

Les agriculteurs, les propriétaires de parcelles qui désirent réaliser un aménagement, une plantation d'arbres ou haies peuvent prendre contact avec le président de l'association (Julien Gatt) qui se chargera d'étudier la faisabilité et cherchera les subventions pour

une participation financière au projet. Qui sera le premier à OSER ? Oser se lancer dans une démarche qui se veut citoyenne, environnementale, qui contribue à lutter contre l'uniformité des chemins de promenade, chemins dont l'emprise s'amenuise, un peu plus, chaque année.

Concernant la présence cynégétique sur le territoire communal, il est constaté une stabilité des effectifs du lièvre ; par contre, les effectifs du chevreuil sont en augmentation. Est-ce dû au confinement du printemps dernier où les accidents avec les automobilistes étaient plus rares ?

L'Amicale des Chasseurs a décidé de ne pas chasser lors du deuxième confinement et de fermer son territoire de chasse, pour être solidaire avec les Gimeaudaires qui pouvaient seulement sortir une heure près de chez eux. La reprise de la chasse s'est faite le 29 novembre comme l'autorisait la loi.



NOËL MAGIQUE

Tout était prêt !

Les bénévoles de l'association étaient tous prêts pour la 7^e édition du traditionnel Marché de Noël ; des exposants avaient même dû être refusés, face au succès grandissant de cette manifestation toujours très conviviale qui a su rester familiale ! Celles et ceux qui devaient venir pour l'édition 2020 ont tous témoigné de leur attachement à cette animation et attendent avec impatience de retrouver Gimeaux. Toujours motivés, les membres de l'association donnent rendez-vous aux Gimeaudaires en 2021 parce que cette journée est devenue incontournable et reconnue au-delà des « frontières » communales !

N'oublions pas le café-tricot, moment convivial et également incontournable pour toutes les fées des activités de fils et d'aiguilles. Rassurez-vous, dès que la situation le permettra, l'association communiquera ; un nouvel agenda sera mis à disposition chez Paulette et à la mairie.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Corinne au 04 73 63 59 95.





SAPEURS POMPIERS DE PROMPSAT-TEILHÈDE-GIMEAUX

L'année 2020 a, aussi, été une année particulière pour les pompiers ! Un printemps avec un confinement total et un arrêt des interventions de secours à la personne, d'où une baisse importante de l'activité du CPI. 60 interventions dénombrées en 2020, dont la moitié à Gimeaux !



Fait rare pour la commune de Gimeaux (et heureusement !), la venue de la grande échelle plusieurs fois cet automne ! Non pas pour un incendie, mais pour la présence d'un essaim d'abeilles sur la toiture de la salle des fêtes et d'un nid de frelons asiatiques en bordure du Chemin Rouge menaçant tous les deux la sécurité des personnes.

Le temps, laissé libre par la situation de l'année 2020, a permis de réaliser des travaux à l'intérieur de la caserne située à Prompsat (à gauche en entrant dans le bourg, immédiatement après le pont). Le « grenier » a été vidé et aménagé en vestiaires : l'un pour les pompiers féminins et l'autre pour les pompiers masculins. Ces travaux demandés et financés (pour l'achat des matériaux), par le service départemental d'incendie et de secours, ont été réalisés par les pompiers du centre. Leur implication témoigne de leur volonté à œuvrer pour améliorer les conditions de leur casernement ; ce qu'a pu constater le chef de secteur lors de sa visite en novembre.

Toujours du fait du contexte sanitaire, peu de formation cette année, avec tout de même l'obtention du permis poids lourds pour Jérémy Chaput et Guillaume Dufour ; ce dernier obtenant aussi le Cod1.

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Prompsat est composé, à ce jour, de 10 pompiers volontaires (trois femmes et sept hommes) et s'est renforcé au cours de cette année par Audrey Chirent, habitante de Teilhède et « mutée » du centre de Gerzat.

Recrutement

Vous le voyez, le CPI de Prompsat recrute. Il y a urgence ! Les sapeurs-pompiers volontaires ont de plus en plus de mal à assurer une présence en journée.

Seul des recrutements permettront de garder en vie la caserne !

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous avez un peu de temps à donner et envie de rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de nos communes, n'hésitez plus, passez les rencontrer chaque vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 ou tous les premiers vendredis du mois, lors des manœuvres.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Bruno Rougier, chef de centre au 06 07 55 67 10 ou par mail : nbr63@orange.fr.

Les sapeurs-pompiers du CPI de Prompsat remercient les habitants de Gimeaux pour l'accueil réservé lors du passage des calendriers. Passage particulier lui aussi, passage unique et passage masqué !

LE POINT LECTURE OUVRE À NOUVEAU SES PORTES



Après plusieurs mois de fermeture lié au confinement et au départ des bénévoles précédents à qui l'on doit l'ouverture en 2016 de ce lieu de vie du village, une équipe de six nouvelles bénévoles s'est mise en place dès octobre. Le 2^e confinement, fin octobre, a mis un coup d'arrêt à son dynamisme naissant. Jamais découragés, les lecteurs étaient à nouveau accueillis, le 4 décembre, conformément au protocole en vigueur. En dehors du temps d'ouverture, l'équipe s'est réunie pour choisir ensemble de nouveaux ouvrages, avec le budget accordé par la communauté de communes. Ce fut un moment d'échange qui a permis à ces Gimeaudaises de mieux faire connaissance et de partager leurs goûts littéraires.

N'hésitez pas, vous aussi, à faire partager vos coups de cœur, vos idées de lecture.

Les bénévoles et la municipalité espèrent créer un lieu de rencontres, de discussions et de partage où chacun aura plaisir à venir.

Envie de venir ?

Vous serez accueillis à la salle des associations, sous la mairie, le vendredi de 17 h à 19 h.

Envie de lire ?

Vous aurez accès au fond de livres des médiathèques de la communauté de communes, situées à Combronde et à Manzat, soit 30 000 ouvrages variés pour toutes vos envies de lecture.

Envie de découvrir ?

Des projets d'expositions, d'ateliers contes, de formations (liseuse), d'animations en lien avec l'école sont à l'étude. Toutes les idées sont donc les bienvenues.



Vie PAROISSIALE

UNE ANNÉE PERTURBÉE

Le village de Gimeaux fait partie de la paroisse Saint-Bénilde en Limagne qui comprend 27 clochers.

Depuis 2019, c'est le Père Pascal Thomas qui en est le curé, mais il a aussi en charge les paroisses de Riom et d'Ennezat avec le Père Kloeckner. De ce fait, n'ayant plus que deux prêtres, l'organisation des messes a été modifiée pour notre secteur.

Les deux premiers samedis de chaque mois, la messe se déroule, à 18 heures, à Combronde et les deux samedis suivants à Thuret. Chaque dimanche une messe est donnée à 11 heures à Aigueperse.

Comme pour chacun, l'année 2020 a été très perturbée à cause du covid 19 : interdiction des messes pendant deux mois et demi au printemps et pendant un mois cet automne, baptêmes, mariages, premières communions et biens d'autres évènements repoussés à des dates ultérieures.

Cette année encore, la Mission Isidore, qui propose à des jeunes chrétiens une année de volontariat dans les paroisses rurales, nous a envoyé 2 jeunes filles (cette mission prend le nom de Saint-Isidore le Laboureur, ouvrier agricole et saint patron du monde rural). Ainsi, Clémence et Clarissa, malgré les contraintes liées à la pandémie, ont mis en place deux spectacles. L'un, trois soirs de suite, à l'église d'Aigueperse, avec des figurants jouant différentes scènes de l'histoire de cette église et de la ville et l'autre, sur le parvis de l'église de Thuret, retrace la vie de St Bénilde avec les jeunes de l'aumônerie.

Autre fait marquant, l'arrivée d'une troisième sœur franciscaine dans notre paroisse, sœur Martine. Les sœurs ont choisi de déménager en octobre, en quittant Aigueperse pour Combronde, pour des locaux plus adaptés à leur vie religieuse.

Si vous connaissez des personnes seules, une équipe de Saint-Vincent-de-Paul est en place sur votre paroisse pour les visiter et briser leur solitude à domicile ou en EHPAD.

Vous pouvez contacter Mme Solange Plane au 04 73 63 55 56

Pour des informations concernant la paroisse, vous les trouverez sur le site : www.paroissesaintbenilde.com

Vous pouvez contacter les services paroissiaux domiciliés à la maison paroissiale d'Aigueperse au 04 73 63 62 25 ou à paroissesaintbenilde@gmail.com. Les permanences sont le mardi après midi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi matin de 10 h à 12 h.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOTRE SERVICE

Comme pour les municipalités, la mise en place du nouveau conseil communautaire de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a été contrainte par la crise sanitaire.

Le 16 juillet dernier, les délégués communautaires (tous élus municipaux) des 29 communes de Combrailles, Sioule et Morge se sont réunis et ont élu l'exécutif en charge de la gestion de la communauté de communes pour les 6 prochaines années. Sébastien Guillot, maire et délégué de la commune, a été élu Président. L'ensemble des autres conseillers municipaux de Gimeaux sont membres des différentes commissions ou instances intercommunales.

Le territoire de Combrailles, Sioule et Morge s'étend sur une superficie totale de 425 km² et compte 18 705 habitants. Cette communauté de communes est née le 1^{er} janvier 2017.

47 élus composent l'assemblée communautaire ; chaque commune n'a pas le même nombre de siège (cf encart). Les 22 communes ayant un seul siège ont un délégué suppléant ; pour Gimeaux, Roland Chanier, 1^{er} adjoint, détient ce poste. L'exécutif communautaire est composé du Président et de 8 Vice-Présidents, chacun ayant reçu une délégation thématique pour suivre les projets et les actions des services.



Sébastien GUILLOT
MAIRE DE GIMEAUX

PRÉSIDENT



Didier MANUBY
MAIRE DES ANCIZES-COMPS

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

En charge du social, de la solidarité et de la santé



Grégory BONNET
MAIRE DE MONTCEL

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de la transition écologique, de l'eau et de la forêt



Catherine BISCARAT
MAIRE DE POUZOL

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE

En charge de l'enfance et de la jeunesse



Michaël BARÉ
MAIRE DE
CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

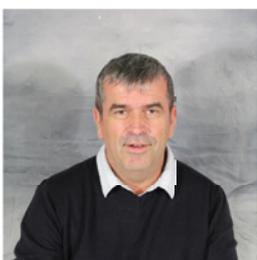
En charge de l'économie et du développement local



José DA SILVA
MAIRE DE MANZAT

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'habitat, de l'urbanisme et des finances



Jean-Paul POUZADOUX
1^{ER} ADJOINT DE COMBRONDE

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge des infrastructures et du sport



François ROGUET
MAIRE DE
SAINT-RÉMY-DE-BLOT

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge du tourisme, du patrimoine et de la culture



Pascal CHARBONNEL
MAIRE DE TEILHÈDE

8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

En charge de la restauration et de l'agriculture

L'exécutif communautaire

Les compétences exercées par la communauté de communes sont nombreuses. Chaque jour, souvent sans le savoir, la communauté de communes accompagne les habitants ainsi que celles et ceux qui font vivre le territoire : quand vous circulez sur les voies communales ! quand vos enfants fréquentent la garderie, la cantine ou le centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires ! lorsque les élèves vont à la piscine intercommunale à Saint-Georges-de-Mons ou aux spectacles à la Passerelle située sur la commune de Pouzol ! quand vous décidez d'aller au cinéma La Viouze aux Ancizes-Comps (c'est la même programmation qu'à Riom ou Clermont) ! quand l'aide-ménagère intervient à votre domicile ! quand les repas vous sont livrés ! quand les aînés sont accueillis en EHPAD ! quand vous souhaitez développer ou installer votre entreprise !

La communauté de communes, ce sont aussi des politiques lancées autour des actions sociales, de la transition écologique, de l'eau, des milieux aquatiques, du sport et de la culture, de la jeunesse, de l'habitat, de l'accueil des gens du voyage, de l'urbanisme, du tourisme, de l'accueil d'entreprises qu'elles soient TPE, PME ou industrielles.



La répartition des sièges entre communes

COMMUNES	HAB.	SIÈGES
COMBRONDE	2 206	5
SAINT-GEORGES-DE-MONS	1 955	5
LES ANCIZES-COMPS	1 610	4
MANZAT	1 371	3
LOUBEYRAT	1 342	3
BEAUREGARD - VENDON	1 194	3
CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES	1 075	2
DAVAYAT	610	1
JOZERAND	554	1
MONTCEL	504	1
SAINT - MYON	485	1
TEILHÈDE	457	1
PROMPSAT	429	1
SAINT - ANGEL	427	1
BLOT - L' EGLISE	421	1

COMMUNES	HAB.	SIÈGES
SAINT - PARDOUX	404	1
GIMEAUX	401	1
CHAMPS	399	1
YSSAC-LA-TOURETTE	384	1
SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE	381	1
VITRAC	349	1
SAINT-HILAIRE-LA-CROIX	348	1
CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS	284	1
MARCILLAT	284	1
POUZOL	276	1
QUEUILLE	276	1
SAINT-RÉMY-DE-BLOT	230	1
SAINT-GAL-SUR-SIOULE	135	1
LISSEUIL	122	1

Les effectifs

360 agents travaillent à la gestion et au bon fonctionnement des services. L'objectif commun des élus et des agents est de maintenir la vie dans les communes et de répondre, au mieux, aux besoins des habitants du territoire.



Vos élus municipaux et la communauté de communes

Roland Chanier – Délégué suppléant

Membre de la commission « Eau / Gémapi / Forêt »

Séverine Granet

Membre du Centre Intercommunal d'Actions sociales (CIAS) – membre des commissions « EHPAD » et « Maintien à domicile (service d'aide à domicile et portage de repas, téléassistance, transport à la demande, logements adaptés) »

Philippe Savy

Représentant pour la communauté de communes au Syndicat Intercommunal d'électricité (SIEG) et à l'Etablissement Public Foncier – membre des commissions « Infrastructures » (voirie, bâtiments) et « Logement / Habitat / Urbanisme »

François Moulin

Représentant pour la communauté de communes au Syndicat du Bois de l'Aumône, membre des commissions « Développement économique / Aménagement et développement local » et « Sports »

Valérie Domas

Membre des commissions « enfance jeunesse » et « tourisme »

Yves De Francesco

Membre des commissions « Agriculture » et « Transition écologique »

Françoise Chaput

Membre de la commission « Finances »

Nicole Gilles

Membre de la commission « Culture »

Aurélié Lafay

Membre de la commission « Restauration collective / Approvisionnement local »

Michelle Llaurado

Membre de la commission « Solidarité et santé (actions d'insertion, banque alimentaire, études en matière d'action sociale et de santé).

Les budgets des services communautaires

Budget général	11 098 741,00 €
EHPAD	3 700 000,00 €
Restauration collective	2 000 000,00 €
ALSH/Garderie/Activités Périscolaires	1 894 494,00 €
Aide à domicile	1 500 000,00 €
Centre Aquatique	860 300,00 €
Portage de repas	398 449,00 €
Réseau de lecture publique	297 010,00 €
Enseignement musical	261 170,00 €
Salle de spectacle "La Passerelle"	221 000,00 €
Salles de sports	218 552,00 €
Cinéma "la Viouze"	189 400,00 €
Micro-crèche	188 126,00 €
Relais assistant maternels	119 500,00 €
Aides aux écoles, collèges, jeunes sportifs	86 100,00 €





SECRÉTARIAT DE MAIRIE



En ce début d'année, Cory Mège (agent remplaçante) accueille les gimeaudaires les lundis de 16 h à 18 h 45 et les mercredis de 10 h à 12 h.

Pour tout autre renseignement, il est possible de joindre le secrétariat les lundis, mardis et jeudis après-midi ainsi que les vendredis de 9 h à 16 h. Chaque vendredi, le maire et/ou les adjoints vous accueilleront de 16 h à 19 h.

Téléphone : 04 73 63 30 37

Courriel :

mairie.gimeaux@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE



Depuis janvier 2020, l'agence postale communale est délocalisée au secrétariat de mairie. L'accueil du public devait se faire aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie ; l'absence répétée et les difficultés de remplacement de la secrétaire de mairie font que l'accueil se fait, par une élue bénévole, provisoirement seulement **le vendredi de 16 h 00 à 18 h 30**.

Vous pouvez retrouver l'essentiel de services de La Poste dans votre agence communale :

- Courrier et colis :
- Vente de timbres-poste à usage courant et affranchissement de vos envois
- Vente d'emballages à affranchir, d'emballages Colissimo et d'enveloppes Prêt-à-Poster
- Services financiers (de dépannage) :
- Retrait d'espèces (possible par CB) sur CCP ou Compte Epargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 350 € par période 7 jours glissants)
- Versement d'espèces sur CCP ou Compte Epargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 350 € par période 7 jours glissants)

Pour des raisons de confidentialité, les accès aux avoirs et aux opérations sur compte « La Banque Postale » ne sont pas disponibles en Agence Communale.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues en juin 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Avec la mise en place de ce répertoire unique, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...) mais vous pouvez aussi vous inscrire directement sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

DIVAGATION DES CHIENS ERRANTS

La divagation d'animaux, notamment de chiens et de chats en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite.

Tout animal errant sur le domaine public de la commune pourra être emmené dans une fourrière animale, par les services compétents, aux frais du propriétaire.

Laisser un chien divaguer, c'est bien sûr dangereux pour lui, mais c'est aussi dangereux pour les autres... Il est susceptible de provoquer un accident de la circulation ou de mordre, par peur, la personne qui chercherait à le récupérer.

Pensez aussi à la propreté des rues de la commune ! La municipalité compte sur le civisme et la responsabilité de chacun !





FACEBOOK MAIRIE DE GIMEAUX

Depuis quelques semaines, vous pouvez retrouver l'actualité de notre commune sur FACEBOOK.
Infos utiles, vie de la commune...

Facebook : Mairie de Gimeaux ou suivez le lien : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Gimeaux-103193144806012>

EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité de votre commune sur :
www.ville-gimeaux.com



LE SITE FAIT PEAU NEUVE !

La municipalité a décidé de « repenser » son site internet, vieux de plus de 10 ans et non adapté aux outils numériques modernes (smartphone, tablette...). La réalisation du nouveau site internet a été confiée à la société Centre France pour 1 800 € TTC. Viennent s'ajouter, annuellement (coût que la commune a déjà pour l'ancien site), 392,40 € TTC pour l'hébergement et la maintenance du site.
La mise en ligne doit intervenir au cours de l'année 2021.



JOURS DE COLLECTE SBA

À partir de janvier 2021, les jours et fréquences de collecte de vos bacs « ordures ménagères et assimilées » évoluent (bacs verts). La collecte sera effectuée tous les quinze jours en alternance avec la collecte sélective. Pour les deux bacs, le jour de collecte sera le lundi ! Plus besoin de sortir sa poubelle le jeudi !

Pourquoi ce changement ?

Avec la mise en place de la nouvelle tarification, les changements de comportement de chacun ont permis de réduire significativement la production de déchets et les sorties des bacs à ordures ménagères. La réglementation autorise désormais le SBA à collecter ces bacs, une semaine sur deux, pour s'adapter à cette fréquence d'utilisation du service et ainsi optimiser davantage les tournées.

Si vous souhaitez revoir le volume de vos bacs pour vous adapter à ce changement, merci de prendre contact avec le SBA pour mettre en œuvre des solutions de collecte adaptées à vos besoins.

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir du jour de la collecte ! Après chaque collecte, n'oubliez pas de rentrer vos bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif, afin de ne pas entraver le bon ordre dans les rues. La circulation et les relations de voisinage n'en seront que meilleures ! la municipalité compte sur vous pour que cesse « le stationnement » à la semaine des bacs dans les « coins » de rues !

NÉS EN 2005 !

Garçons et filles nés en 2005, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche doit se faire en mairie.

Une fois cette obligation accomplie, une attestation de recensement vous sera délivrée. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Didou pizz'
Tes pizz' nous rendent meilleures
Denis Quincieu

60, rue Proudhon
 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 06 71 78 95 17
 quincieu.denis@neuf.fr



TPZUP

Tous travaux de terrassement
 pour particuliers (devis gratuit)

1, rue de Verdun - 63200 Gimeaux
 Tél. 06 87 80 12 90
 sene63@hotmail.fr



DEBORD PASCAL
AGRICULTEUR / VITICULTEUR

21, avenue du 11 Novembre
 63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33
 06 86 68 04 96
 pascal.debord@wanadoo.fr



Alliance TAXIS

Voyages toutes distances France & Etranger - Transport de malades assis

Tel. voiture:
 06 80 18 03 90
 04 73 86 09 09

Marc Fayolle 16 bis, chemin du Chassaing - 63140 Châtel-Guyon



Alliance TAXIS dispose d'un emplacement légal sur la commune et applique un tarif préférentiel à ses habitants (déplacements toutes distances et transport de malades assis).

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet dans un lieu public, un commerce, un chemin de promenade, au parc de jeux ! Votre premier réflexe consiste à essayer de le récupérer sur le lieu présumé de sa perte. Si votre objet ne s'y trouve pas, il a peut-être été déposé à la mairie. Si vous avez trouvé un objet, déposez-le en mairie. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que le propriétaire puisse entrer en contact avec vous.

Pour la restitution de l'objet, se munir impérativement d'une pièce d'identité avec photo. Dans le cas d'un téléphone portable, présenter le n° de la carte SIM et/ou IMEI.



NUMÉROS UTILES

En cas d'urgence	112
Gendarmerie – Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Centre Hospitalier de Riom	04 73 67 80 00
C.H.R.U Clermont-Ferrand	04 73 75 07 50
Gaz	08 10 43 30 63
Électricité	08 10 33 30 63



ÉTAT CIVIL 2020

Mariages

14/02/2020 : Vanessa FROEHLI et Thomas BELHACHE



Décès

02/06/2020 : Antoine DEBORD
21/08/2020 : Isabelle CAMPS
10/11/2020 : Antonin BARTHELEMY

Naissances :

21/06/2020 : Romy DA SILVA
02/08/2020 : Astrid HEBRARD CONNAN
03/08/2020 : Lily VIDAL JAFFEUX
23/09/2020 : Sacha COUDERT
24/12/2020 : Nora MERCUROL



SOUVENIR...

Le 02 juin 2020, Antoine Debord, ancien Maire de la commune, affectueusement appelé Nanou, par beaucoup de Gimeaudaires, est décédé.

Né en 1932 à Gimeaux, Antoine Debord est un enfant du pays comme les communes n'en connaissent plus beaucoup ; il a fréquenté l'école communale avec ses deux fidèles amis Abel Rouchon et Jean Rousseau.

Devenu apprenti boulanger à l'âge de 14 ans, il a décidé, à peine âgé de 18 ans, de s'engager pour servir son pays en Tunisie et en Indochine. Cet engagement pour la République se poursuivra pendant toute sa carrière professionnelle passée dans la Police Nationale.

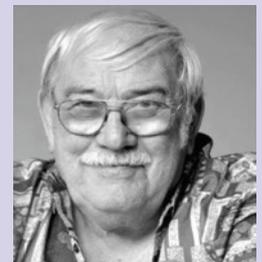
En 1959, Nanou est devenu conseiller municipal de la commune, aux côtés de Monsieur Rouganne, Maire. Elu pour un second mandat en 1977, il devient 1er magistrat de la commune lors des élections de 1983.

Antoine Debord a été, avec dynamisme, fougue, envie et passion, au cœur de l'évolution du village pendant 36 ans jusqu'en 1995. Deux des décisions des équipes municipales qu'il présidait ont dessiné le Gimeaux d'aujourd'hui : l'établissement du 1^{er} plan d'occupation de sols en 1990 et la gestion de l'épineux dossier de l'A71 qui passe à l'Est de la commune. L'aménagement de la mairie en 1986 (là où elle est actuellement), la construction du regroupement pédagogique avec Yssac-la-Tourette, (pour sauver l'école communale en 1990) ou encore l'aménagement de la salle des associations, sont autant d'actions qui témoignent de l'engagement d'Antoine Debord pour sa commune.

Antoine Debord a été désigné Maire honoraire de la commune de Gimeaux et s'est vu décerner la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale - échelon argent - en 2014, lors d'une cérémonie en présence du sous-préfet et des parlementaires locaux.

Ces honneurs sont la reconnaissance de la République à cet homme qui s'est toujours engagé et investi pour son pays et son village.

A Thérèse son épouse, à ses filles Chantal, Michelle et Nathalie, à toute sa famille, ainsi qu'à ses proches, l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères pensées.





2020, UNE ANNÉE DE CONFINEMENT MAIS DE TRAVAUX !



Le balayage des rues a lieu une fois par an



Deux nouveaux bancs au parc de jeux



Création d'un cheminement piéton avenue de La Libération / rue de la Mairie



Par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal Rive Droite de la Morge, la municipalité fait broyer chaque année des fossés



Entretien de l'espace vert à l'arrière du Parc de jeux



L'élagage des arbres à Ronzières

Poursuite du programme de plantations de haies (ici à Pravel)



Aménagement d'un massif paysager, avenue de la libération



Interventions de sapeurs-pompiers de Riom et de Prompsat-Teilhède-Gimeaux pour éliminer un nid de frelons asiatiques